

Montréal, le lundi 26 janvier 2004

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
575, rue Saint-Amable
2^e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Rectifications
Projet de développement du bioréacteur- Centre de valorisation environnementale des
résidus (CVER) de Sainte-Sophie

N.D. : 0510949

Madame Boutin,

Vous trouverez ci-joint, quelques rectifications portant sur des mémoires déposés par des participants aux audiences publiques :

- Document **DM23** déposé par le Conseil Régional de l'environnement de Laval.
En page 7 on peut lire : « La démarche entreprise par la compagnie Intersan inc. de Sainte-Sophie porte à croire en effet que l'enfouissement pêle-mêle de ces matières soit la seule solution envisageable au problème de l'accroissement des volumes à disposer, sans considération pour les 3R-V ».

Intersan tient à rappeler que sa demande porte sur un scénario qui suppose l'atteinte des objectifs de la politique gouvernementale en 2008, politique qui favorise les 3R-V.

- Document **DM27**, déposé par l'Association québécoise des industriels du compostage (AQIC).
En page 6 on peut lire : « Le projet d'agrandissement du L.E.S. de Ste-Sophie s'inscrit à contresens de cet effort des dernières années et discrédite la volonté et les efforts déployés en adoptant la facilité que représente l'enfouissement pêle-mêle. »

Intersan tient à rappeler que sa demande porte sur un scénario qui suppose l'atteinte des objectifs de la politique gouvernementale en 2008, politique qui favorise les 3R-V. La démarche d'Intersan s'inscrit donc de manière positive dans les solutions visant la gestion des matières résiduelles, en favorisant une technologie sécuritaire d'élimination des matières qui n'auront pas été valorisées par d'autres filières. De plus, le projet proposé



*Madame Anne-Lyne Boutin
Le 26 janvier 2004*

page 2

permettra éventuellement de tirer un bénéfice énergétique des matières destinées à l'élimination ultime.

Nous vous prions, Madame Boutin, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Légare".

*Pierre Légare
Directeur de projet*

cc. : Hubert Bourque, Martin Dussault, Daniel Brien